

PROGRAMME

Copropriété - Outre-mer

REF : AOM-24-COPRO

Lundi 20 janvier 2025

Durée

8.00 heures (1.00 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Identifier les règles applicables à la convocation et à la tenue d'une assemblée générale
- Appréhender les changements issus de la jurisprudence récente et les points d'achoppement

Contenu de la formation

- Copropriété | La régularité de l'assemblée générale
 - I.- Les pièges de la convocation de l'assemblée générale : Le strict respect des règles formelles de convocation ; Le contenu obligatoire de la convocation
 - II.- Les écueils de la tenue d'une assemblée générale : L'exigence de la feuille de présence ; Les différents modes d'expression des votes ; Les incidents de séance
 - III.- Les risques de recours : Les conditions d'un recours en annulation ; Les motifs d'annulation
- Copropriété | L'actualité jurisprudentielle de la copropriété
 - Règlement de copropriété
 - Charges
 - Travaux
 - Syndicat
 - Syndic
 - Assemblée générale

Profils des apprenants

- Administrateurs de biens, syndics, avocats, administrateurs judiciaires, notaires, géomètres-experts, huissiers, gestionnaires de copropriété, responsables de services, juristes d'entreprise, experts-comptables.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)